

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Discussion autour d'une trêve de 60 jours

P11



ALGÉRIE-ITALIE

Sommet entre Tebboune et Meloni prévu pour la fin juillet

P3

ECONOMIE

La manifestation "72 heures d'entrepreneuriat" lancée

P4

ELLE A REMPORTÉ UN APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Saidal exporte des médicaments vers la Mauritanie

P2

EXPLOITATION
DES PLAGES

La révision de la loi vise une gestion professionnelle des prestations balnéaires

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi a affirmé, lors d'une séance plénière, hier, à Alger, au Conseil de la nation que la révision du texte de loi fixant les règles générales d'exploitation des plages vise à assurer une gestion professionnelle des services touristiques balnéaires et à garantir le confort des estivants. Elle a précisé que ce texte "comporte de nouveaux amendements visant à assurer une gestion professionnelle des services balnéaires, en préservant rigoureusement le droit du citoyen à l'accès gratuit aux plages".

A cet effet, le texte de loi propose "l'obligation d'élaborer un plan d'aménagement pour chaque plage autorisée à la baignade, en tant qu'outil juridique et document de référence pour organiser l'exploitation", en vertu duquel "les modalités de répartition des espaces gratuits et de ceux concédés, ainsi que les accès aménagés pour les personnes aux besoins spécifiques seront définies". Il prévoit également l'introduction de dispositions facilitant l'exploitation des plages par voie de concession, notamment à travers "l'annulation de la validation de la convention de concession par voie réglementaire au profit d'une simple approbation par signature du wali territorialement compétent, avec obligation pour les opérateurs bénéficiaires de concessions de disposer de qualifications en matière de gestion touristique des plages". Dans ce contexte, le ministre a souligné que l'octroi de concession constitue "une mesure exceptionnelle, car en principe, toutes les plages sont un bien national ouvert à l'ensemble des citoyens", affirmant que "le confort des estivants exige l'aménagement de ces plages par des professionnels et des spécialistes, afin d'élever le niveau des services balnéaires". Elle a, en outre, rappelé la volonté des pouvoirs publics d'assurer la réussite de la saison estivale et de hausser le niveau des services fournis aux visiteurs ainsi qu'aux membres de la communauté nationale résidant à l'étranger durant leurs vacances d'été dans leur pays d'origine.

R.N

ELLE A REMPORTÉ UN APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Saidal exporte des médicaments vers la Mauritanie

Cette démarche reflète une volonté concrète de renforcer le partenariat entre l'Algérie et la Mauritanie et de faciliter l'accès à des médicaments de qualité, tout en soutenant les échanges dans le domaine pharmaceutique. D'autres quantités de médicaments de différents types devraient être exportées vers la Mauritanie dans les mois à venir.

Le Groupe Saïdal a procédé, hier au départ du port d'Alger, à l'exportation de son premier lot de produits pharmaceutiques vers la Mauritanie après avoir remporté un appel d'offres international, a annoncé le directeur général du groupe public, Younes Bouarara. Dans une déclaration à l'APS, M. Bouarara a précisé que ce premier lot destiné à la Centrale d'achats des médicaments, équipements et consommables médicaux (CAMEC) de Mauritanie, comprend 100.000 flacons de paracétamol pédiatrique.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'appel d'offres international lancé par l'organisme mauritanien en 2024, remporté par Saïdal, a-t-il indiqué, ajoutant que le groupe a récemment participé à plusieurs appels d'offres internationaux pour exporter ses produits vers d'autres pays, notamment le Sénégal, le Tchad et le Yémen. Il a, en outre, affirmé que l'orientation du groupe vers les marchés extérieurs s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que des orientations du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, soulignant que cette démarche reflète une volonté concrète de renforcer le partenariat entre l'Algérie et la Mauritanie et de faciliter l'accès à des médicaments de qualité, tout en soutenant les échanges dans le domaine pharmaceutique. Dans le même sillage, d'autres quantités de médicaments de différents types devraient être exportées vers la Mauritanie dans les mois à venir, dans le cadre de l'accord de coopération signé en mai dernier entre "Saïdal" et la société mauritanienne "Chinguitty Pharma", spécialisée dans la distribution de médicaments et de



dispositifs médicaux et pharmaceutiques. Cet accord a pour objectif de renforcer la coopération bilatérale, notamment en matière d'approvisionnement du marché mauritanien en médicaments algériens et de leur promotion, selon le même responsable. En vertu de cet accord, il est prévu le lancement d'un partenariat pour la production de médicaments en Mauritanie, d'autant plus que le partenaire mauritanien dispose d'une usine en phases avancées de réalisation, qui devrait entrer en service avec l'appui technique du groupe "Saïdal". Dans un premier temps, la production portera sur les médicaments les plus courants

ment utilisés, tels que les sirops thérapeutiques et les comprimés, avant de l'élargir ultérieurement aux médicaments destinés au traitement des maladies chroniques, à l'instar du diabète, des maladies cardiovasculaires, ainsi que des anticancéreux. A cette occasion, M. Bouarara a souligné que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie du groupe visant à renforcer sa présence sur les marchés, particulièrement africains, rappelant que "Saïdal" avait déjà exporté en 2024 des produits pharmaceutiques vers le Tchad, le Mali et la Tunisie.

Synthèse : Ali.C

CONFÉRENCE NATIONALE DES DIRECTEURS DE L'ÉDUCATION

Vers la mise en place d'une stratégie nationale pour combler les lacunes

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui a présidé, hier à Alger, l'ouverture de la Conférence nationale des directeurs de l'éducation, consacrée à l'évaluation globale pour mettre en place une stratégie nationale visant à combler les lacunes et à réunir les meilleures conditions pour la prochaine rentrée scolaire.

Dans ce cadre, M. Sadaoui a précisé que la stratégie nationale de gestion du secteur s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que des lois de référence régissant le secteur, notamment la loi d'orientation sur l'éducation.

Sur la base des conclusions de cette Conférence nationale, dont les travaux se poursuivront sur deux

jours, il sera procédé à "une évaluation globale" des réalisations accomplies durant l'année scolaire en cours, tout en identifiant les insuffisances à corriger dans la perspective de mettre en place une stratégie nationale pour le secteur.

Parmi les critères qui seront pris en considération figurent les résultats obtenus aux examens trimestriels et aux examens scolaires nationaux, à travers "l'évaluation de la performance des établissements éducatifs", à savoir que les résultats positifs obtenus par les écoles des cadets de la Nation et certains établissements éducatifs à l'examen du Brevet de l'enseignement moyen (BEM), "seront considérés comme un modèle à suivre". Il sera également tenu compte des résultats obtenus au niveau des wilayas ayant connu des résultats positifs, tout en exami-

nant les conditions de scolarisation dans les wilayas du Sud, notamment les nouvelles wilayas, dans le but de "trouver les solutions garantissant une meilleure rentrée scolaire". Dans le même contexte, il sera également question "des structures éducatives et du traitement du problème de surcharge dans certaines wilayas", ainsi que du "parachèvement de la révision des dispositions du statut particulier des fonctionnaires de l'éducation, notamment ceux des services économiques". Par ailleurs, la question de la numérisation du secteur sera abordée, la conférence devant se conclure par des recommandations permettant d'élaborer un plan d'action en vue de la prochaine rentrée scolaire, a fait savoir M. Sadaoui.

R.N

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Entrée de l'usine de "Fouka 2" en phase de production à pleine capacité

Le Groupe Sonatrach a annoncé, mardi dans un communiqué, l'entrée de l'usine de dessalement de l'eau de mer "Fouka 2" dans la wilaya de Tipasa en phase de production à pleine capacité, estimée à 300.000 m³/jour. La mise en service complète de cette usine intervient après une première phase de production partielle, lancée à la suite de son inauguration par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 22 février 2025. Toutes les étapes techniques et expérimentales ont été finalisées

avec succès, y compris les essais mécaniques, les contrôles de qualité et la vérification de conformité aux normes de sécurité, détaillée-t-on dans le communiqué.

Cette usine produira l'équivalent de 300 millions de litres d'eau dessalée quotidiennement destinée à couvrir les besoins des wilayas de Tipasa, d'Alger et de Blida, a précisé la même source. Par cette réalisation, "Sonatrach, à travers sa filiale Algerian Energy Company (AEC), honore ses engagements dans le cadre du premier pro-

gramme national complémentaire dédié au renforcement de la sécurité hydrique de l'Algérie, en un temps record qui reflète la ferme volonté de l'Etat de relever les défis liés à la raréfaction des ressources hydriques", lit-on dans le communiqué. A noter que ce projet a été réalisé en partenariat avec la société "Cosider Canalisations" dans le cadre d'une approche nationale reposant sur les compétences algériennes qui "ont, une nouvelle fois, fait montre d'une haute maîtrise de l'ensemble des étapes de réalisation, de l'élabo-

ration des études jusqu'à la mise en service complète". L'entrée en production à pleine capacité de l'usine "Fouka 2" constitue "une étape qualitative dans le processus de réalisation de la sécurité hydrique et illustre réellement la réussite du groupe Sonatrach à relever un défi stratégique par excellence, à travers la mobilisation et la valorisation des ressources et des expertises nationales", a conclu le communiqué.

R.N

ALGÉRIE-ITALIE

Sommet entre Tebboune et Meloni prévu pour la fin juillet

Les consultations tenues dans le cadre des travaux de la 4^e session du dialogue stratégique algéro-italien, qui s'est déroulée avant-hier à Alger, ont été couronnées par des avancées significatives.

Dans le cadre de la dynamique des relations solides entre l'Algérie et l'Italie, l'ambassadeur Louhès Magramane, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a co-présidé les travaux de cette session avec son homologue italien Riccardo Guariglia, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Les consultations ont été conclues par une audience accordée au responsable italien par le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, qui a souligné la solidité des relations bilatérales et leurs perspectives prometteuses dans tous les domaines.

Cette quatrième session du dialogue stratégique s'inscrit dans le cadre de la préparation de la cinquième édition du sommet intergouvernemental algéro-italien, qui se tiendra à Rome, capitale italienne, à la fin du mois de juillet. Le sommet sera présidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni.

Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères a indiqué que cette session a constitué une étape importante pour une évaluation globale de la coopération bilatérale dans divers domaines, reposant sur la tradition de concertation politique régulière entre les deux pays, illustrée par une série de visites de haut niveau, dont la plus récente a été celle du vice-président du Conseil et ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, en Algérie en 2024, sur invitation du ministre Attaf.

Les relations algéro-italiennes connaissent un dynamisme particulier, notamment dans les



secteurs stratégiques, au premier rang desquels figure l'énergie. L'Italie est en effet l'un des principaux partenaires européens de l'Algérie pour l'exportation de gaz naturel. La coopération s'étend également aux projets de transition énergétique et d'exploitation des énergies renouvelables. Dans le domaine agricole, le partenariat se renforce à travers l'échange d'expertise et de technologies, ainsi que le développement de la sécurité alimentaire commune, dans l'intérêt des deux peuples et dans un climat de confiance politique mutuelle.

Sur le plan politique, les consultations ont révélé une grande convergence de vues entre les deux parties sur les questions régionales et internatio-

nales d'intérêt commun, notamment les développements en Palestine occupée, la question du Sahara occidental, ainsi que les crises en Libye et dans la région du Sahel. Les deux parties ont exprimé un engagement commun en faveur de solutions pacifiques et du respect de la légalité internationale. Cette dynamique croissante entre Alger et Rome témoigne de la profondeur du partenariat stratégique entre les deux pays, reflétant la volonté de leurs dirigeants de hisser les relations bilatérales à un niveau supérieur de coopération et d'intégration, au service de la stabilité et du développement des deux rives de la Méditerranée.

R.N

Réunion du gouvernement

Au menu, le projet minier de Gara Djebilet

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé ce mercredi une réunion consacrée au suivi de la mise en œuvre des grands projets structurants, selon un communiqué des services du Premier ministre.

Au cours de cette séance, un point a été fait sur l'état d'avancement du projet du gisement de fer de Gara Djebilet, notamment dans sa dimension industrielle, ainsi que sur la construction de la ligne ferroviaire minière reliant Béchar à Tindouf et Gara Djebilet, sur une distance de 950 kilomètres. Ce projet est considéré comme un levier stratégique pour le développement d'une industrie nationale intégrée du fer et de l'acier, conformément à la vision du Président de la République visant à va-

lorsier les ressources naturelles du pays. Par ailleurs, le gouvernement a examiné une série de projets visant à améliorer la qualité des services de télécommunications et à étendre la couverture à l'échelle nationale, à travers le renforcement des infrastructures, notamment la sécurisation des câbles sous-marins, et l'augmentation des capacités nationales dans le domaine des communications électroniques, un pilier central dans le processus de transition numérique.

Dans le cadre des préparatifs pour la rentrée universitaire 2025-2026, plusieurs mesures ont été étudiées pour améliorer la gestion et la qualité des services universitaires au profit des étudiants, afin d'assurer le bon déroulement de la prochaine

année académique.

Enfin, le gouvernement a passé en revue les efforts déployés pour améliorer les conditions de transport maritime et aérien pendant la saison estivale, en mettant l'accent sur la qualité des services dans les ports et aéroports. L'objectif est de garantir une meilleure prise en charge des voyageurs, en particulier les membres de la diaspora nationale. À ce titre, les différents acteurs concernés ont été appelés à respecter rigoureusement les horaires, à renforcer les efforts de contrôle, et à veiller à l'accueil des passagers et des navires dans de bonnes conditions, tout en réduisant les délais des procédures administratives et de traitement des marchandises.

R.N

ANP

Neutralisation de 35 terroristes et 227 éléments de soutien

Trente-cinq (35) terroristes et 227 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été neutralisés et 333 armes à feu et une quantité de munitions ont été récupérées durant le premier semestre de l'année en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant le premier semestre de l'année 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats qualitatifs reflétant le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos forces armées à travers tout le territoire national, et ce, pour contrecarrer toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de notre pays ainsi qu'à sa souveraineté", souligne la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "nos forces armées ont procédé à la neutralisation de 35 terroristes, 227 éléments de soutien, ainsi que la récupération de 333 armes à feu ainsi que des quantités de munitions", relève-t-on.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, "les différentes unités de l'ANP ont multiplié leurs efforts afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, ce qui a permis l'arrestation de 1186 narcotrafiquants et la mise en échec des tentatives d'introduction de 17,12 tonnes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 663 kilogrammes de cocaïne et 24 millions de comprimés psychotropes ont été saisis".

De même, "ces opérations qualitatives ont permis l'arrestation de 7770 individus et la saisie de 921 véhicules, ainsi que 3281 marteaux piqueurs, 5523 groupes électrogènes, 172 détecteurs de métaux, 1403382 litres de carburant, 760 tonnes de tabac et 758,55 quintaux de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", note le bilan. Par ailleurs, "des détachements combinés de l'ANP ont appréhendé (12825) immigrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national", conclut le bilan.

R.N

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le ministre vénézuélien du Pouvoir populaire pour l'Agriculture

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi à Alger, le ministre du Pouvoir populaire pour l'Agriculture productive et les Terres de la République bolivarienne du Venezuela, M. Julio César Leon Heredia, qui lui a remis une lettre de son homologue vénézuélien, M. Nicolas Ma-

duro. "Au nom du président de la République bolivarienne du Venezuela, Monsieur Nicolas Maduro, et du peuple vénézuélien, nous souhaitons adresser nos vifs remerciements à Monsieur le président de la République et au Gouvernement algérien pour les activités que nous allons mener pour consolider les relations entre les

deux pays au service de la prospérité et du bien-être des deux peuples", a indiqué M. Heredia dans une déclaration au sortir de l'audience tenue au siège de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du conseil-

ler auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, et de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République bolivarienne du Venezuela, M. Farouk Benmokhtar.

R.N

SOCIÉTÉS COTÉES À LA BOURSE D'ALGER

Les actionnaires autorisés à participer à distance aux AG

Un règlement du Comité de régulation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a été publié au Journal officiel (JO) n 41, autorisant les actionnaires des sociétés cotées en Bourse à participer à distance aux Assemblées générales. Selon ce règlement, approuvé par le ministère des Finances, les actionnaires de la société cotée en Bourse peuvent participer à l'Assemblée générale via la technique de visioconférence ou via tout autre moyen de communication permettant leur identification, et voter les résolutions présentées à l'Assemblée en temps réel. La société souhaitant mettre en place un dispositif de présence et du vote à distance lors des Assemblées générales des actionnaires, doit y être autorisée par ses statuts. Le dispositif doit être "hébergé en Algérie et doit assurer le chiffrement des communications, la surveillance en temps réel pour détecter les intrusions et les activités suspectes". Ce système doit également assurer "la traçabilité de l'opération de vote et l'enregistrement de chaque vote ainsi que l'intégrité des résultats, avec la possibilité d'envoi de réclamations par les actionnaires, et assurer la protection des données personnalisées des actionnaires". La société doit informer la COSOB et la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV) sur la mise en place du dispositif de présence et du vote à distance "30 jours calendaires, au moins, avant la tenue de l'Assemblée générale des actionnaires", selon le règlement.

R.E

ENTREPRISES

La transmission des données de production se fera par voie électronique

Les entreprises économiques relevant du secteur de l'Industrie sont désormais tenues de fournir toutes les données relatives à leurs activités de production via une plateforme numérique, en vertu d'un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel (JO) n 41. Selon cet arrêté conjoint entre le ministère de l'Industrie et celui des Finances, daté du 26 avril dernier, "toutes les entreprises économiques de droit algérien, relevant du secteur de l'industrie, quelle que soit leur nature juridique exerçant une activité de production de biens, incluse dans la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce, sont tenues de communiquer les données relatives à la production physique et aux intrants utilisés". Ces données doivent être transmises à la direction de l'industrie de la wilaya où se trouve le siège social de l'entreprise, selon cet arrêté, précisant que ces informations doivent inclure un rapport semestriel sur l'activité de l'entreprise. A ce titre, les entreprises doivent s'enregistrer sur la plateforme numérique mise en place par le ministère de l'Industrie à cet effet, dans un délai maximal de trois mois à compter de leur inscription au registre du commerce. Quant aux entreprises déjà en activité, elles doivent s'enregistrer sur cette plateforme dans un délai ne dépassant pas trois mois à compter de la date de publication de cet arrêté au Journal officiel, selon la même source. Des sanctions sont prévues en cas de non remise des données ou de fourniture de données erronées, souligne l'arrêté.

R.E

ECONOMIE

La manifestation "72 heures d'entrepreneuriat" lancée

Ce rendez-vous a réuni 50 participants de la diaspora algérienne issus de 14 pays, avec au programme des rencontres professionnelles, des tables rondes et des ateliers destinés à fournir aux jeunes toutes les explications nécessaires au lancement des projets.

La manifestation "72 heures d'entrepreneuriat" a été lancée, mardi à Alger, avec la participation des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, dans le but d'accompagner les porteurs de projets pour mettre en pratique leurs idées. La cérémonie d'ouverture de cet événement organisé par l'Association "Un jeune une idée", en partenariat avec le Mouvement dynamique des Algériens en France (Moudaf), s'est déroulée en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui et du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib. S'étalant sur trois jours, ce rendez-vous a réuni 50 participants de la diaspora algérienne issus de 14 pays, avec au programme des rencontres professionnelles, des tables rondes et des ateliers destinés à fournir aux jeunes toutes les explications nécessaires au lancement des projets.

Dans son allocution à l'occasion, M. Ouadah a mis en avant les efforts du Gouvernement visant à préparer le terrain aux compétences algériennes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, pour leur permettre de contribuer au développement national dans divers domaines, notamment économique, culturel et sportif. Rappelant le rôle central des start-up dans la nouvelle vision économique, il a salué ce genre d'initiatives susceptibles de drainer les compétences algériennes établies à l'étranger et de faciliter leur intégration au processus de renforcement de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans le pays. De son côté, M. Hidaoui a indiqué que cette manifestation constitue l'une des initiatives de la société civile, ouvrant ainsi des perspectives pour les compétences algériennes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du



pays, et qu'elle consacre l'adhésion à la volonté politique suprême misant sur les jeunes, comme pilier fondamental de la construction de l'économie nationale. Pour sa part, M. Chaib a affirmé que cet événement concrétise la force des liens unissant les membres de la diaspora à leur patrie, mettant l'accent sur la volonté du gouvernement de les impliquer sur le terrain dans différents secteurs, et de tirer profit de leurs expériences. Il a également réitéré l'engagement du ministère des Affaires étrangères, à renforcer les canaux de communication avec les membres de la diaspora notamment à travers leur participation aux activités organisées par les représentations diplomatiques et consulaires, dans le cadre d'une vision de développement qui considère la communauté nationale comme un acteur important de l'économie nationale.

Concernant le contenu de l'événement, le président de l'Association "un jeune une idée", M. Anis Bentayeb a affirmé qu'il vise à permettre aux jeunes, y compris les membres de la diaspora, de connaître tous les aspects juridiques, les cadres réglementaires et les incitations fiscales offerts par l'Algérie, ainsi qu'à clarifier les étapes pratiques pour le lancement d'un projet. Il a ajouté que cette initiative s'inscrit dans la dynamique lancée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de l'entrepreneuriat un véritable levier de développement national. La première journée de la manifestation a été marquée par la signature de conventions de partenariat entre l'association organisatrice, la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et la compagnie "Alliance Assurances".

Synthèse: S.A.K

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Lancement d'un centre d'excellence en septembre

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels envisage de lancer un Centre d'excellence dédié à l'industrie pharmaceutique dans la wilaya de Constantine, à partir de la prochaine rentrée de la formation professionnelle, a-t-on annoncé mardi à Alger. Ce projet a été dévoilé lors d'une séance de travail présidée conjointement par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Yacine El Mahdi Oualid, consacrée à l'examen de la nomenclature et des offres de formation nécessaires au secteur de l'industrie pharmaceutique, et ce, en présence de cadres des deux ministères ainsi que du Président-directeur général du groupe Saïdal, M. Younes Bouarara. Ce nouveau centre vise à renforcer les compétences de la main-d'œuvre dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, afin de s'adapter et de répondre aux besoins du marché national. Selon les explications fournies à cette occasion, le Centre d'excellence proposera, dans un premier temps, deux spécialités de formation liées à l'industrie pharmaceutique, avant de voir son offre progressivement élargie à d'autres spécialités, qui seront définies dans le cadre de consultations avec les opérateurs économiques du

secteur.

En prévision de la mise en service du centre, une session de formation d'un mois sera organisée dès septembre prochain au profit des formateurs, qui vont effectuer également des visites professionnelles aux unités de production industrielle afin de s'enquérir de près de l'environnement de travail et prendre connaissance des exigences spécifiques du secteur. Dans le cadre du transfert de technologie et du soutien aux nouvelles spécialités, des formateurs étrangers, relevant d'entreprises industrielles actives dans le domaine, seront sollicités, ce qui permettra de promouvoir la formation et d'en assurer la conformité aux normes internationales.

Le choix de la wilaya de Constantine pour accueillir ce centre s'explique par la dynamique que connaît cette région dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, notamment en raison de la présence significative d'unités de production du groupe Saïdal ainsi que d'autres entreprises actives dans ce secteur vital. Dans son allocution lors de cette séance qui a eu lieu au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, M. Kouidri a affirmé que ce nouveau centre contribuera à encourager et à développer son secteur et vise à garantir la couverture des besoins nationaux en produits pharmaceutiques, à travers le renforcement

des capacités de la production nationale de manière à réaliser la souveraineté en termes de médicaments, de réduire la facture d'importation d'une part, et d'orienter l'excédent vers l'exportation d'autre part". Cela intervient, selon le ministre, "dans un contexte de manque de main-d'œuvre qualifiée, ayant les compétences scientifiques et pratiques nécessaires pour être au diapason du développement escompté par le secteur, ainsi que pour répondre aux besoins des entreprises industrielles en matière de compétences dans plusieurs domaines, notamment les techniciens et les techniciens supérieurs dans les spécialités de la production chimico-pharmaceutique, le contrôle de qualité, la chimie physique, ainsi que la purification et la distillation".

De son côté, M. Yacine El Mahdi Oualid a affirmé que le nouveau pôle contribuera à s'adapter à la dynamique croissante que connaît l'Algérie, indiquant que son département ministériel œuvrait à l'ouverture de spécialités adaptées aux besoins du marché du travail. A cet effet le secteur a procédé au lancement de nouvelles offres de formation dans les secteurs stratégiques, et ce depuis la rentrée de la formation professionnelle du mois de février passé.

R.E



EL KALA (EL TARF)

Ouverture de nouvelles lignes de transport par bus vers les plages



L'entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya d'El Tarf a ouvert mardi dans le cadre du plan bleu de nouvelles lignes de transport urbain par bus vers les plages de la ville d'El Kala pour assurer un déplacement facile et sécurisé des estivants, a indiqué son directeur, Fateh Haddad.

L'opération qui permettra la desserte des plages de la daïra d'El Kala durant toute la période estivale 2025 en coordination avec la direction de transport vise à améliorer les services de transport, selon le même responsable qui a précisé que ces lignes incluent le transport de voyageurs à des prix abordables de la gare routière d'El

Kala vers les plages de la Vieille Calle, La montagne 1 et 2, Aouinet, Messida, Sables d'or, Cap Rosa, Boutheldja et El Tarf.

Ce plan s'inscrit " dans le cadre des efforts de l'entreprise de soutien au tourisme domestique et d'organisation des déplacements des estivants durant la saison estivale ", a indiqué le responsable de

l'entreprise publique de transport urbain et suburbain.

De leur côté, les services de la direction de wilaya des transports ont invité les transporteurs privés souhaitant changer leurs itinéraires durant la nuit à se rapprocher de la direction pour obtenir à cet effet des autorisations exceptionnelles.

EL-MENIAA

Divers projets en cours de concrétisation à Hassi-Lefhal

Une série de projets de développement, tous secteurs confondus, sont en cours de réalisation dans la commune de Hassi-Lefhal (150 km Nord d'El-Meniaa), en vue d'améliorer le cadre de vie du citoyen, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Cette collectivité s'est vu accorder, deux châteaux d'eau, au niveau des cités Guellal et El-Wiam, pour assurer l'approvisionnement régulier de la population, en plus d'un projet de collège doté d'un régime de demi-pensionnat, pour épargner aux élèves les déplacements et atténuer la surcharge des classes. Hassi-Lefhal, qui sera également dotée d'un groupement scolaire, livrable à la prochaine rentrée scolaire, enregistre également la réalisation, à la cité Guellal, d'une salle de soins et d'un club de jeunes à réceptionner durant les prochains mois, en plus d'une salle polyvalente qui permettra, une fois opérationnelle, d'encadrer les différentes activités culturelles, créatives et sportives des jeunes, a affirmé le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek. Il a appelé, lors de son inspection des projets en cours, au respect des normes de réalisation. Des citoyens de la commune de Hassi-Lefhal se sont, pour leur part, félicités de la concrétisation de ces opérations susceptibles de répondre à leurs attentes et d'impulser la dynamique de développement local.

COMMUNE D'AIN TOUTA (BATNA)

Une clinique publique spécialisée en chirurgie dentaire bientôt créée

Une clinique publique spécialisée en odontologie et chirurgie dentaire sera prochainement créée dans la commune d'Ain Touta, dans la wilaya de Batna, a indiqué, mardi, le directeur de la santé et de la population (DSP), Hamdi Chagouri. Des travaux sont en cours pour finaliser les procédures administratives afin d'entamer "prochainement" le réaménagement d'un vieux bâtiment appartenant à la commune d'Ain Touta, choisi pour accueillir cette clinique spécialisée, a indiqué le même responsable dans une déclaration à l'APS. M. Chagouri a affirmé que des efforts seront déployés pour que cette structure sanitaire puisse accueillir les patients "avant la fin de l'année en cours", d'autant, a-t-il ajouté, que le bâtiment de quatre étages "ne nécessite que quelques travaux de réhabilitation et d'aménagement qui ne prendront pas beaucoup de temps". Le DSP a fait savoir, à ce propos, qu'une enveloppe de 400 millions de dinars a été allouée au réaménagement de cette structure de santé qui sera équipée de 45 fauteuils dentaires et d'un laboratoire pour la prothèse dentaire, tandis qu'un étage du bâtiment sera dédié à la chirurgie maxillo-faciale et à d'autres interventions relevant de cette spécialité.

SIDI BEL-ABBES

Mise en service de 14 piscines

Quatorze piscines semi-olympiques et de proximité, nouvellement réalisées ou réhabilitées, ont été mises en service dans le cadre de la saison estivale 2025, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La cellule de communication et d'information a indiqué qu'un programme a été établi pour la mise en service de ces infrastructures récréatives et sportives, sous le slogan "La natation pour tous". La même source a ajouté qu'en début de semaine, deux piscines semi-olympiques ont été inaugurées au chef-lieu de la wilaya, la première au quartier Bouazza El Gharbi et la seconde relevant du complexe sportif du 24 février, toutes deux nouvellement réalisées. A cela s'ajoute la réouverture de la piscine de proximité de la commune de Sidi Lahcen, après sa réhabilitation. Mardi, il a été procédé à la mise en service de piscines de proximité rénovées dans les communes de Moulay Slissen, Merine, Sidi Ali Benyouub et Marhroum, ainsi que la piscine semi-olympique de la commune de Sfisef. La piscine semi-olympique de la commune de Telagh devra être opérationnelle le 15 juillet prochain, une fois les travaux de réhabilitation achevés. Par ailleurs, plusieurs piscines relevant du secteur privé seront ouvertes durant la même période, après finalisation des procédures liées au cahier des charges, garantissant ainsi une exploitation réglementaire et sécurisée de ces infrastructures. La même source a assuré que ces piscines sont des espaces sûrs, notamment pour les enfants. Outre la natation, ces espaces accueillent des activités d'entraînement et des compétitions sportives encadrées par des équipes spécialisées.

AIN DEFLA

700.000 quintaux de production céréalière attendue

Une production céréalière prévisionnelle dépassant les 700.000 quintaux est attendue dans la wilaya d'Ain Defla pour la campagne 2024/2025 avec la réalisation d'un "bon rendement" au niveau de plusieurs communes, a-t-on appris mardi auprès de la direction des services agricoles (DSA).



Les prévisions de la production des céréales prévue à Ain Defla avoisinent ou dépassent les 720.000 quintaux avec un rendement moyen de 21 quintaux à l'hectare, au terme de la campagne moisson-battage 2024/2025 entamée le 12 juin dernier", a déclaré à l'APS, le directeur local des services agricoles, Salim Houmri. Les prévisions de la production dépassent les 600.000 quintaux pour le blé dur, avoisinent les 48.000 quintaux pour le blé tendre et 62.000 qx pour l'orge, a précisé M. Houmri, soulignant qu'une superficie de plus de 33.000 ha est concernée par la moisson. Il a indiqué

aussi que les services de la DSA prévoient un rendement pouvant atteindre 50 quintaux à l'hectare sur une superficie de 9.000 ha, laquelle a bénéficié d'une irrigation complète durant toute la saison, notamment au niveau des exploitations agricoles. Pour les légumineuses, une production prévisionnelle de 6.700 quintaux, dont 1.000 qx de lentilles et 5.700 qx de pois chiche est attendue par les services agricoles, a ajouté le directeur. A rappeler que la superficie emblavée à Ain Defla est de 74.800 hectares, dont 56.000 ha destinés à la culture du blé dur, 2.000 ha au blé tendre et 3.300 ha à l'avoine, tandis que 13.500 ha ont été réservés à

l'orge. Les services agricoles de la wilaya s'attendent à collecter près de 600.000 quintaux, soit 84% de la production prévue, relève la DSA, qui souligne que jusqu'au 30 juin (hier), plus de 20.000 ha ont été moissonnés et plus de 300.000 qx de la production collectée. Concernant le stockage des céréales, la coopérative des céréales et des légumineuses secs (CCLS) dispose actuellement de 28 points de stockage répartis sur 12 communes, assurant une capacité de 546.000 quintaux, a-t-on indiqué auprès de la DSA. Les mêmes services ont également affirmé que les capacités de stockage de la wilaya vont être renforcées

à la faveur de la réception des projets des centres de stockage en cours de réalisation. M. Houmri a fait savoir aussi que le secteur agricole a mis en place des moyens "importants" pour réussir la campagne moisson-battage 2024/2025, en mobilisant 450 moissonneuses batteuses, 3.824 tracteurs agricoles, 1.934 remorques et près de 1.100 botteleuses. Pour lutter contre les feux de récoltes et des arbres fruitiers, la direction de wilaya de la protection civile a mis en place, début juin dernier, un dispositif de proximité qui couvre l'ensemble de la wilaya en vue de faciliter l'intervention en cas de départ d'incendie.

TÉBESSA

Remise d'équipements médicaux à des établissements publics de santé

Des équipements médicaux et des ambulances ont été remis mardi à plusieurs établissements sanitaires de nombre de communes de la wilaya de Tébessa dans le cadre de la célébration du 63ème anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse. Il s'agit de six ambulances remises aux établissements publics hospitaliers des communes de Chréa, Bekkaria, Morsott, Bir El Ater et Tébessa ainsi que 15 appareils d'hémodialyse, deux stations

de traitement d'eau, de fauteuils dentaires, de tables pour services de radiographie et tables de gynécologie remis à des établissements publics hospitaliers et des polycliniques. Le directeur de la santé et de la population par intérim, Yazid Arif, a précisé que l'acquisition des équipements qui a été prise en charge par les budgets du secteur et de la wilaya permet de renforcer le secteur de la santé et d'améliorer les prestations sanitaires assurées aux patients ainsi que leur

éviter le déplacement à l'intérieur et l'extérieur de la wilaya vers d'autres établissements. Le même responsable a rappelé que le secteur a connu durant les dernières années une évolution notable avec la mise en service de nombre de structures sanitaires dont des salles de soins, un hôpital à El Ogla et une polyclinique à Boulhaf Dir et l'acquisition d'équipements médicaux dont notamment des appareils d'imagerie médicale et des fauteuils dentaires.

FAISANT MONTRE DE PLUS DE RÉALISME

Dortmund résiste au retour de Monterrey

Dortmund a pris rendez-vous avec le Real Madrid en quart de finale de la Coupe du monde des clubs, en faisant montre de plus de réalisme que Monterrey qui l'a pourtant bouclé (2-1), à l'image de Serhou Guirassy auteur d'un doublé, mardi à Atlanta.

Le Borussia est la cinquième équipe européenne à atteindre ce stade du tournoi, après le Real donc mais aussi le Paris SG et le Bayern Munich qui seront opposés, ainsi que Chelsea. Palmeiras et Fluminense seront les deux sud-américaines en lice et la surprenante formation saoudienne d'Al-Hilal la seule asiatique. Mais il s'en est fallu de pas grand-chose finalement pour que Monterrey représente la confédération de la Concacaf (Amérique du Nord, centrale et Caraïbes) dans le dernier huit de la compétition pour la première fois élargie à 32 participants, tant les "Rayados" ont chèrement vendu leur peau.

Mais ils ont cruellement manqué de précision devant les cages allemandes, malgré des occasions nettes. Tout le contraire de Dortmund, qui a moins eu d'opportunités, mais avec un but en plus à l'arrivée... Le Borussia le doit à son avant-centre Serhou Guirassy, sur sa lancée aux Etats-Unis d'une saison remarquable, qui l'a notamment vu finir co-meilleur buteur de la dernière Ligue des champions 2024-2025 (13 réalisations), à égalité avec Raphinha, le Brésilien du FC Barcelone. Il avait d'ailleurs collé un triplé aux Catalans en quart de finale retour, insuffisant néanmoins pour forcer la qualification.

En première période, son entente avec l'ailier Karim Adeyemi a donné le tournis à la défense de Monterrey, souvent prise de vitesse, à l'image du one-two qui a abouti à son ouverture du score (14e). Guirassy a doublé la marque au bout d'une contre-attaque éclair menée par le même Adeyemi, qui l'a encore parfaitement trouvé en retrait, esseulé (24e).

Ramos tout près d'égaliser

Le match semblait alors déjà plié, mais en ratant d'un rien le triplé, malgré deux situations très favorables dans la surface (31e, 34e), l'attaquant guinéen a, quelque part, laissé à Monterrey une once d'espoir de revenir dans la partie.

L'équipe mexicaine, qui avait commencé à solliciter le gardien Gregor Kobel, auteur d'une très belle parade sur une frappe puissante de Nelson Deossa (29e), est passée plus près encore de la réduction par Sergio Canales, qui a buté dans un angle fermé devant le gardien (41e).

Et très vite, au retour des vestiaires, c'est l'attaquant argentin-Mexicain German Berterame, qui a rendu possible une remontada en marquant d'une tête dans le petit filet après un corner (48e). De quoi réveiller l'ultra-moderne Mercedes-Benz Stadium, loin d'être rempli mais suffisamment pour permettre au Mondial des clubs de dépasser les deux millions de spectateurs depuis le début du tournoi. Après quoi, les joueurs de Dortmund, bien moins sereins, ont tangué, surtout sur leur côté gauche, frôlant la noyade à plusieurs reprises. Heureusement pour eux, l'attaquant très remuant Jesus Corona a par deux fois échoué seul face au gardien (59e, 64e). Monterrey a encore fait trembler la défense allemande quand son capitaine, Sergio Ramos, délaissant sa défense pour créer le surnombre en attaque, a placé une tête qui a frôlé le poteau. Si habitué à faire basculer les matches à fort enjeu tout au long de sa carrière, avec le Real Madrid et la sélection espagnole, le vétéran de 39 ans ne réalisera pas son rêve de croiser la route des Merengues. Le Borussia, trop intermittent, devra quant à lui en faire un peu plus pour rallier les demi-finales, samedi justement face aux Madrilènes qui ont écarté la Juventus Turin (1-0).

AFP

PREMIER LEAGUE ANGLAISE

Le gardien espagnol Kepa Arrizabalaga rejoint Arsenal

Le gardien de but international espagnol Kepa Arrizabalaga, a rejoint Arsenal, a annoncé le club vice-champion d'Angleterre de football, mardi dans un communiqué. Selon plusieurs médias britanniques, Kepa (30 ans) s'est engagé pour trois ans. Le portier disposait d'une clause libératoire estimée à 5 millions de livres (5,9 millions d'euros environ) dans son contrat avec Chelsea, qui courait encore jusqu'en 2026. International à 13 reprises avec la "Roja" et vainqueur de la Ligue des nations en 2023, Kepa arrive avec un palmarès garni : Ligue des champions, Ligue Europa, Supercoupe d'Europe et Mondial des clubs remportés avec les Blues, ainsi qu'un doublé Ligue des champions-Supercoupe d'Espagne conquis en 2024 à la faveur de son prêt au Real Madrid. Il sort d'une saison complète à Bournemouth (35 matchs) où il était également prêt. A Arsenal, il devrait être en concurrence avec son compatriote David Raya, actuel gardien N.1. Le portier espagnol reste le gardien de but le plus cher de l'histoire depuis son transfert à Chelsea en 2018 pour environ 80 millions d'euros en provenance de la formation espagnole de l'Athletic Bilbao.

R.S

FOOT/ TRANSFERTS

L'italien de Nice, Mattia Viti, prêté avec option d'achat à la Fiorentina

Le défenseur italien de Nice, Mattia Viti, 23 ans, qui avait déjà été prêté en Série A à Empoli la saison dernière, a de nouveau été prêté en Italie, à la Fiorentina, a indiqué mardi soir le club azuréen. Transféré pour 13 millions d'euros à Nice à l'été 2022 en provenance d'Empoli, Viti ne

s'est jamais imposé sur la Côte d'Azur où il n'a disputé qu'une saison (12 matches toutes compétitions confondues). Il a ensuite successivement été prêté à Sassuolo en 2023-2024 puis à Empoli, son club formateur, en 2025-2025, où ce défenseur central gaucher a disputé 30 rencontres de championnat

et trois de coupe d'Italie. Ex-international italien espoir, Viti est sous contrat jusqu'en juin 2027 avec l'OGC Nice. La Fiorentina, où il jouera désormais, possède une option d'achat évaluée à 4,5 millions, selon différents médias français et transalpins.

R.S

MONDIAL DES CLUBS

Le Real exact au rendez-vous des quarts, avec Mbappé

Le Real Madrid n'a pas raté son rendez-vous avec les quarts de finale du Mondial des clubs en écartant de sa route la Juventus Turin (1-0), mardi à Miami, récupérant par la même occasion Kylian Mbappé, qui a enfin effectué ses grands débuts dans le tournoi.



Après les deux coups de tonnerre de lundi et les sorties prématurées de Manchester City face aux Saoudiens d'Al-Hilal (4-3 a.p.) et du vice-champion d'Europe, l'Inter Milan, contre les Brésiliens de Fluminense (2-0), les Madrilènes ne sont pas tombés dans le piège en s'imposant face à une Juve très accrocheuse.

La délivrance est venue de la tête de Gonzalo Garcia (54e), celui qui avait la lourde charge de remplacer Mbappé depuis le début de la compétition. Une mission dont le jeune attaquant de 21 ans sera parfaitement acquitté puisqu'il compte déjà trois buts au compteur.

Le Real peut ainsi poursuivre sa route et rêver de décrocher un trophée majeur au terme d'une saison seulement marquée par des succès

en Supercoupe d'Europe et en Coupe Intercontinentale. Pour le club de Florentino Perez, si fier de son histoire prestigieuse et de son palmarès inégalé (15 Ligue des champions, 36 titres de champion d'Espagne), les déceptions en Liga (2e derrière le FC Barcelone) et en Ligue des champions (élimination en quarts de finale par Arsenal) seraient atténuées s'il parvenait à être le premier lauréat de cette nouvelle épreuve.

Pour embellir encore un peu plus le tableau, le Real peut désormais compter sur sa star Mbappé, sur le flanc durant deux semaines pour cause de gastro-entérite. L'attente a été longue et frustrante pour le capitaine de l'équipe de France, qui avait manqué les trois premiers matches de son club dans ce Mondial, mais le N.9 est bel

et bien apte et a pu effectuer son retour sur les terrains, une première pour lui depuis le 8 juin et la "petite finale" de la Ligue des nations disputée avec les Bleus face à l'Allemagne (2-0).

Le mur Di Gregorio

Le Français, sur la banc au coup d'envoi et entré en jeu à la 68e minute à la place de Gonzalo Garcia, n'a pas vraiment eu le temps de se distinguer mais il a pris date pour la suite et va maintenant tenter de rattraper le temps perdu, lui qui espère tant venir brouiller les cartes dans la course au Ballon d'Or et essayer de contester l'avance supposée des deux favoris, le champion d'Europe parisien Ousmane Dembélé et le prodige espagnol du Barça Lamine Yamal (17 ans).

Avant le but salvateur de Garcia, la partie n'a toutefois pas été aisée pour le Real. Avec son meneur de jeu Kenan Yildiz à la baguette, la Juve a posé de considérables soucis aux Madrilènes, encore loin d'avoir intégré les préceptes de leur nouvel entraîneur Xabi Alonso. Avec un Randal Kolo Muani plus efficace, le sort de la rencontre aurait même pu basculer dès la 7e minute. Mais l'international français, pour-

tant idéalement lancé en profondeur par le prodige turc de 20 ans, a perdu son duel avec Thibaut Courtois (7e). Yildiz, qui avait terrassé à lui tout seul le Wydad Casablanca au premier tour avec un doublé (4-1), a également fait apprécier sa qualité de frappe (12e).

Le Real a longtemps paru trop appliqué, sans génie et sans inspiration pour se montrer réellement dangereux mais il est aussi tombé sur un gardien turinois en état de grâce. Michele Di Gregorio, qui en avait pris cinq jeudi contre Manchester City (5-2), a été impérial pour déjouer les tentatives de Jude Bellingham (30e, 52e), Federico Valverde (45e+1, 60e), Dean Huijssen (52e), Arda Gul (73e) et Aurélien Tchouaméni (83e). Vinicius, brillant lors de la victoire de jeudi face à Salzborg (3-0) avec un but et une passe décisive, a été beaucoup moins en réussite. Mais qu'importe pour le Real, qui va désormais pouvoir tranquillement préparer son quart de finale contre le Borussia Dortmund, samedi à East Rutherford (New Jersey). Et avec un Mbappé de nouveau opérationnel, tous les espoirs lui sont permis.

AFP

HAND / COUPE D'ALGÉRIE 2025 (MESSIEURS) HBC EL-BIAR-JSE SKIKDA

Une finale prometteuse entre les deux nouveaux pôles du handball algérien

La finale de la Coupe d'Algérie de handball (messieurs), saison 2024/2025, opposera, jeudi à la salle Harcha-Hacène (Alger), la JS Skikda au HBC El-Biar, deux formations qui incarnent désormais le renouveau du handball national, dans un contexte marqué par le recul des clubs historiques, à l'image du MC Alger.



La JS Skikda, habituée aux premiers rôles aussi bien en Championnat qu'en Coupe, s'apprête à disputer sa septième finale dans l'épreuve. Couronnée en 1966 puis de nouveau en 2015 en championnat, la JS Skikda a atteint la finale de la Coupe à sept reprises (2006, 2009, 2012, 2019, 2020, 2024 et 2025), sans réussir à soulever le trophée qu'en 2020 après une courte victoire face à l'ES Ain Touta (22-21). Malgré sa défaite en finale de l'édition 2024 contre le MB Bordj Bou Arréridj (23-24), la formation skikdie, emmenée notamment par Djaber Chebli et Noufel Boudalia, a rebondi avec autorité pour atteindre de nouveau la dernière marche cette saison. Elle a notamment pris sa revanche sur le MBBA en huitièmes de finale (23-21), avant d'écarter l'autre représentant de Bordj Bou Arréridj, le CRBB, en demi-finale (23-18). L'équipe

du coach Farouk Dehili espère enrichir son palmarès d'une deuxième Coupe, synonyme de consécration pour un club qui, au fil des années, s'est imposé comme un vivier important pour les sélections nationales. De son côté, le HBC El-Biar visera un premier sacre historique en Coupe, après avoir échoué en finale lors des éditions 1987, 2011 et 2023. Malgré une présence régulière parmi l'élite depuis plus de 50 ans, le club attend toujours de débloquer son palmarès. En championnat, les handballeurs d'El-Biar ont récemment vu leur rêve s'évanouir lors de la finale disputée le 31 mai dernier à la salle Harcha, où ils ont été surpris par l'Olympique El Oued (16-17), un outsider qui a décroché un premier titre historique. Le HBCEB avait déjà connu un revers similaire en 2023, s'inclinant à Harcha face à l'Olympique Annaba après

une rencontre marathon (34-38). Ces échecs en championnat devraient constituer une forte source de motivation pour les coéquipiers de l'international Messaoud Berkous, déterminés à offrir à leur club un tout premier titre majeur. Pour se hisser en finale de cette édition 2025, le HBC El-Biar a dû franchir trois étapes : victoire contre le MC Alger (34-31), puis contre l'Olympique Annaba (26-23), avant d'éliminer l'Olympique El Oued (26-24), bourreau du club en Championnat. Programme des finales de la Coupe d'Algérie 2025 : Jeudi 3 juillet, à la salle Harcha Hacène (Alger) : Finale féminine: HCB El-Biar - CF Boumerdès (15h00) Finale masculine : JSE Skikda - HCB El-Biar (17h00).

R.S

FOOT/ALGÉRIE

Lancement du deuxième module de formation fédérale des entraîneurs de Futsal

Les cours du deuxième et dernier module du stage de formation, destiné aux entraîneurs de Futsal, ont débuté au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (wilaya de Tipaza), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Ce stage regroupe 18 entraîneurs issus des deux divisions du championnat national. Le programme prévoit des cours théoriques en salle de conférences, ainsi que des séances pratiques en salle, sous la supervision du sélectionneur national de Futsal, Noureddine Benamrouche. Ce deuxième et dernier module s'achèvera par deux examens, l'un écrit et l'autre pratique, visant à évaluer les acquis des participants, souligne la FAF. Cette formation s'adresse aux entraîneurs de Futsal titulaires du diplôme de niveau 2, dans le cadre de la première promotion encadrée par la Direction technique nationale (DTN). L'Algérie compte quelque 70 clubs de Futsal, qui évoluent dans les trois divisions, dont 42 en Nationale 1, répartis sur sept groupes (Centre-est, Centre-ouest, Sud-est, Sud, Est, Centre et Ouest), rappelle-t-on.

R.S

EQUITATION

Un concours national d'endurance pour les poneys à Baraki

Un concours national d'endurance pour poneys aura lieu, samedi prochain au parc de la réconciliation nationale de Baraki (Alger), a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs. Cette manifestation sportive hippique, organisée par le club Mouloudiet Forsane El-Mohammadia d'Alger, en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, dans le cadre des festivités du 63ème anniversaire de la fête d'Indépendance et de la jeunesse, verra la participation d'une quarantaine de jeunes couples cavaliers et chevaux représentant les clubs de Ain M'ilia, Ain Defla, Oued Souf, Tiarret, Oued Fayet et Mouloudiet Forsane El-Mohammadia d'Alger. La compétition comprendra deux courses sur des distances de 10 et 15 kilomètres, réservées aux poneys et cavaliers âgés de 8 à 12 ans avec un contrôle vétérinaire à mi-course et la vitesse maximum de 12 kilomètres/heure. Selon les règlements de ce concours, le vainqueur sera déterminé en fonction du respect des critères vétérinaires et de la vitesse moyenne imposée. Une visite vétérinaire est programmée, la veille de la compétition, un passage obligatoire pour tous les chevaux participants. En marge de ce concours national de raid d'endurance pour poneys, aura lieu un spectacle de Fantasia en individuels et collectifs avec la participation de plus de 300 cavaliers est programmé, à l'occasion de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

R.S

HANDBALL / COUPE D'ALGÉRIE 2025 (DAMES)

Finale prometteuse entre le CF Boumerdès et le HBC El-Biar

La finale de la 54e édition de la Coupe d'Algérie de handball féminin mettra aux prises, jeudi (15h00) à la salle Harcha-Hacène (Alger), deux ténors de la discipline : le CF Boumerdès et le HBC El-Biar, pour une affiche très attendue par les passionnés de la petite balle. Tenantes du titre, les handballeuses de Boumerdès tenteront de décrocher un troisième sacre consécutif, après ceux de 2023 et

2024, et ainsi effacer la déception du Championnat national, où elles ont dû se contenter de la troisième marche du podium, derrière El-Biar, champion, et le MC Alger, vice-champion. Spécialiste des joutes de coupe, le CF Boumerdès espère faire valoir son expérience dans ce format et prendre sa revanche face aux El-Biaroises, qui les ont dominées à trois reprises cette saison : en championnat (26-20 à l'aller, 31-28 au retour) ainsi

qu'en Supercoupe (36-21). Les deux équipes ne se sont plus affrontées en Coupe depuis la demi-finale de l'édition 2023, remportée de justesse par Boumerdès après prolongation (29-28), un souvenir que les joueuses d'El-Biar auront à cœur de faire oublier. Le HBC El-Biar, nouveau leader du handball féminin algérien, vise un triplé historique cette saison, après avoir déjà conquis la Supercoupe et le Championnat.

Fort de 17 titres majeurs – 7 championnats, 7 coupes d'Algérie et 3 supercoupes – le club capitalise sur une dynamique positive, lui qui avait notamment soulevé sa dernière Coupe en 2022 après un large succès face au MC Alger (30-15). Donnée favorite au vu de ses performances cette saison, la formation d'El-Biar devra toutefois se méfier d'un adversaire accrocheur, capable de créer la surprise, comme en 2023.

R.S

RUSSIE

Un avion de chasse s'écrase lors d'un vol d'entraînement

Un avion de chasse russe s'est écrasé mardi dans la région de Nijni Novgorod, à l'est de Moscou, lors d'un vol d'entraînement, a annoncé le ministère russe de la Défense. "Les deux membres d'équipage se sont éjectés de l'avion qui s'est écrasé dans une zone déserte sans aucune destruction au sol", a indiqué le ministère dans un communiqué, relayé par des médias. L'incident s'est produit vers 13h00, (heure locale), en raison d'une défaillance du système d'échappement de l'une des jambes du train d'atterrissage de l'avion, a ajouté la même source.

ETATS-UNIS

Washington met fin à certaines livraisons d'armes à l'Ukraine

Les États-Unis ont stoppé certaines livraisons d'armes à l'Ukraine, notamment des missiles de défense anti-aériens, a confirmé la Maison-Blanche mardi 1er juillet à la suite d'informations de presse, Washington disant s'inquiéter de la baisse de ses propres stocks de munitions. « Cette décision a été prise pour mettre les intérêts de l'Amérique en premier, à la suite d'un passage en revue, par le ministère de la Défense, de l'aide militaire de notre nation à d'autres pays à travers le monde », a déclaré, dans un communiqué transmis à l'AFP, Anna Kelly, une porte-parole adjointe de la Maison-Blanche. « La puissance des forces armées des États-Unis demeure incontestable - il suffit de demander à l'Iran », a-t-elle ajouté. Selon Politico et d'autres médias américains, cet arrêt des livraisons pour Kiev concerne des missiles de la défense anti-aérienne et des obus. Cette décision intervient au moment où l'Ukraine fait face à une intensification des attaques aériennes russes. Le nombre de drones longue portée lancés par la Russie a ainsi connu en juin une hausse de 36,8% sur un mois, selon une analyse de l'AFP établie mardi, des attaques mettant à rude épreuve les défenses anti-aériennes et une population civile épuisée, et alors que les pourparlers entre Kiev et Moscou en vue d'un cessez-le-feu sont dans l'impasse. La décision américaine fait suite, selon la presse américaine, à des inquiétudes du Pentagone quant aux réserves de l'armée américaine, sur lesquelles est directement prélevée l'aide militaire américaine à l'Ukraine.

RDC

Félix Tshisekedi tend la main à l'opposition

En République démocratique du Congo (RDC), se dirige-t-on vers un dialogue national ? On l'a entendu en début de semaine, le président Félix Tshisekedi, dans son discours à l'occasion de la fête de l'indépendance du pays, a appelé à la mobilisation de toutes les forces vives autour d'un même idéal. Une main tendue vers l'opposition. « Il est temps de transcender les clivages. Notre unité n'est pas une option, c'est une condition de survie », a déclaré le chef de l'État lundi lors de son discours, rappelant sa rencontre avec l'opposant Martin Fayulu, qu'il a qualifié d'étape importante vers une politique de réconciliation.

Une main tendue vers l'opposition, mais sous quelle forme ? De source proche de la présidence, on rappelle que le chef de l'État veut renforcer la cohésion nationale et qu'à l'issue de



sa rencontre avec les responsables des églises catholique et protestante, le président Tshisekedi a mis en place un groupe de travail chargé de réfléchir à un cadre de dialogue et avec qui.

Il a également demandé à la Cenco ECC - porteurs d'une proposition de Pacte social - d'élargir leur initiative à d'autres responsables religieux. Il ne s'agit pas encore tout à fait du dialogue national souhaité par

l'opposition, mais l'on s'en rapproche. « Si Félix Tshisekedi veut adhérer au Pacte social, nous ne pouvons que nous en féliciter », a réagi le principal parti d'opposition de RDC, Ensemble de Moïse Katumbi.

POLOGNE

La Cour suprême valide le résultat de la présidentielle

La Cour suprême de Pologne a annoncé mardi avoir validé le résultat de l'élection présidentielle de juin, remportée par Karol Nawrocki face au maire de Varsovie Rafal Trzaskowski. Selon la Commission électorale, Karol Nawrocki, un historien soutenu par le parti nationaliste Droit et Justice (PiS), a obtenu 50,89% des voix au second tour du 1er juin tandis que son rival, Rafal Trzaskowski, a obtenu 369.000 voix de moins. La Cour suprême "a décidé de la validité de l'élection de Karol Tadeusz Nawrocki à la présidence de la République de Pologne", a annoncé le juge Krzysztof Wiak, à l'issue d'une réunion mardi de la chambre de la Cour chargée de trancher sur la validité du scrutin. "L'ensemble des circonstances indique clairement que Karol Tadeusz Nawrocki a obtenu plus de voix que Rafal Kazimierz Trzaskowski, lors du second tour du vote", a déclaré le juge de la chambre des recours extraordinaires et des affaires publiques de la Cour suprême. En vertu de la Constitution, la Cour suprême doit donner son aval avant que le candidat élu puisse prêter serment devant les deux chambres du Parlement lors d'une cérémonie prévue le 6 août.

FRANCE

Le gouvernement Bayrou échappe à une huitième motion de censure

Le gouvernement du Premier ministre français François Bayrou a échappé mardi 1er juillet à la huitième motion de censure le visant, déposée par les socialistes après l'échec de négociations sur l'impopulaire réforme des retraites, mais pas par l'extrême droite qui a donné rendez-vous aux débats budgétaires à l'automne. Sans surprise, en l'absence annoncée du soutien des députés d'extrême droite du Rassemblement national (RN) et de leurs alliés de l'UDR, la motion n'a recueilli que 189 voix sur les 289 nécessaires pour faire tomber le gouvernement. Presque cinq mois après leur accord de non-censure pour laisser passer les budgets de l'État et de la Sécurité sociale, les socialistes ont accusé François Bayrou de « trahison », avec en toile de fond le conclave sur les retraites entre partenaires sociaux, qui faisait partie de ce pacte, mais s'est conclu sans accord.

Les socialistes reprochent au chef du gouvernement d'avoir fermé la porte à un rabaissement de l'âge légal de départ et à l'idée de déposer au Parlement un texte comportant la mesure d'âge, alors même qu'il avait promis initialement une discussion entre partenaires sociaux « sans totem ni tabou », et que le « dernier mot » reviendrait au Parlement. Sur la sellette depuis son arrivée au pouvoir il y a six mois, François Bayrou a récemment qualifié de « blague » cette motion de censure.

« En rompant votre promesse, vous avez choisi le déshonneur », lui a lancé mardi depuis la tribune la socialiste Estelle Mercier, en défense de la motion de censure. En réponse, François Bayrou a ironisé sur la motion, prétexte selon lui pour que le Parti socialiste rappelle qu'il est « dans l'opposition », et a invoqué « le devoir » de « l'intérêt général », « plus fort que toutes les menaces » de censure.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Discussion autour d'une trêve de 60 jours

Le président américain Donald Trump a annoncé mardi qu'Israël "a accepté les conditions nécessaires à la conclusion" d'une trêve de 60 jours avec le mouvement Hamas dans la bande de Gaza, en vue de mettre fin à la guerre. Il a appelé le mouvement palestinien à accepter cette "proposition finale" que l'Égypte et le Qatar s'efforcent actuellement de finaliser.

Dans un message publié sur sa plateforme de réseau social "Truth Social", Trump a indiqué qu'à la suite d'une "réunion longue et productive" entre responsables américains et israéliens à Washington, "Israël a accepté les conditions nécessaires pour conclure un cessez-le-feu de 60 jours. Pendant cette période, nous travaillerons avec toutes les parties pour mettre fin à la guerre".

Il a ajouté que "les Qataris et les Égyptiens, qui ont travaillé sans relâche pour contribuer à la paix, présenteront cette proposition finale".

Le président américain a poursuivi : "J'espère, pour le bien du Moyen-Orient, que le Hamas acceptera cet accord, car il ne s'améliorera pas — la situation ne fera qu'empirer".

Le ministre israélien des Affaires stratégiques, Ron Dermer, a tenu mardi à Washington des discussions avec plusieurs hauts responsables de la Maison Blanche.

Ces développements interviennent quelques jours avant la visite prévue du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu à Washington.

Trump a affirmé mardi qu'il serait "très ferme" avec Netanyahu concernant la conclusion d'un cessez-le-feu, soulignant que "lui (Netanyahu) le souhaite aussi". En réponse à une question sur son attitude envers Netanyahu lors de sa visite attendue lundi à Washington, Trump a déclaré qu'il serait "très ferme, très ferme" avec son invité. Mais il a également précisé que "lui aussi (Netanyahu) veut cela", c'est-à-dire un cessez-le-feu, et "il viendra la semaine prochaine. Il veut aussi en finir avec cette affaire".

Interrogé par des journalistes sur la possibilité d'un cessez-le-feu à Gaza avant la visite de Netanyahu, le président américain a répondu : "Nous espérons y parvenir, et nous espérons que cela se produira d'ici la semaine prochaine".

De son côté, le mouvement Hamas mène actuellement des consultations nationales pour examiner les propositions des médiateurs dans le but de parvenir à un accord mettant fin à l'agression et garantissant le retrait de l'occupation de la bande de Gaza. Hamas a précisé que ces consultations visent à conclure un accord mettant un terme à l'agression, assurant un retrait israélien et une aide humanitaire urgente au peuple palestinien dans la bande de Gaza.

Le mouvement de résistance islamique avait auparavant accueilli favorablement l'adoption, à une large majorité, d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies appelant à un cessez-le-feu immédiat, permanent et inconditionnel dans la bande de Gaza, à l'ouverture de couloirs humanitaires, et à la garantie de l'acheminement de l'aide, tout en condamnant l'utilisation de la famine comme arme de guerre.



Le Hamas a qualifié ce vote massif à l'Assemblée générale de "victoire politique et morale pour notre peuple résilient", affirmant qu'il s'agit d'une preuve de léchec d'Israël et de l'administration américaine à imposer leur récit, et qu'il expose la chute du prétexte de la "légitime défense" face aux massacres et crimes de génocide perpétrés contre les Palestiniens à Gaza.

Ces discussions coïncident avec l'annonce mardi de l'armée d'occupation israélienne de l'élargissement de ses opérations à Gaza. Depuis l'aube de mercredi, 44 Palestiniens ont été tués, dont 15 personnes qui attendaient de l'aide, et des dizaines d'autres ont été blessées lors de frappes aériennes et de tirs sur la bande de Gaza.

Ces attaques surviennent dans un contexte humanitaire catastrophique dans la bande, en raison du génocide que mène Israël contre les Palestiniens depuis 21 mois. Selon des sources médicales et des témoins oculaires, les attaques israéliennes ont visé des habitations et des civils en attente d'aide, provoquant de nombreuses morts et blessés dans le nord, le centre et le sud de la bande.

Lors des frappes les plus récentes, cinq Palestiniens ont été tués et d'autres blessés par un bombardement aérien israélien sur la ville de Gaza, au nord du territoire.

Plus tôt, dix Palestiniens avaient été tués au cours des trois dernières heures : cinq dans une frappe ayant visé un rassemblement civil à Deir al-Balah, au centre de la bande, et cinq autres lors d'une attaque contre des personnes attendant de l'aide à l'ouest de Rafah, au sud.

SUD DE LA BANDE

À Khan Younés, deux Palestiniens ont été tués et d'autres blessés dans une frappe sur une maison dans le quartier d'Al-Mawasi, à l'ouest de la ville. Douze autres Palestiniens ont été tués lors de frappes israéliennes qui

ont visé trois tentes abritant des déplacés dans trois attaques distinctes à Khan Younés. Dans le centre de la ville, trois Palestiniens ont été tués dans des frappes sur deux rassemblements de civils. Deux corps ont également été retrouvés dans les zones orientales de Khan Younés.

CENTRE ET NORD DE LA BANDE

Dans le centre du territoire, dix Palestiniens ont été tués et plus de 50 autres blessés après que l'armée d'occupation israélienne a ouvert le feu sur des personnes attendant de l'aide dans la rue Salah al-Din, au sud de Wadi Gaza, ainsi qu'à l'axe de Netzarim. Mardi, le ministère de la Santé de Gaza a annoncé que le nombre de victimes dans les centres de distribution d'aide opérés via le mécanisme américano-israélien était monté à 600 martyrs et 4 278 blessés depuis le début de cette opération le 27 mai dernier. En dehors de la supervision de l'ONU et des organisations humanitaires internationales, Tel-Aviv a mis en œuvre depuis le 27 mai une initiative de distribution limitée d'aide par le biais de ce qu'on appelle la "Fondation humanitaire de Gaza", soutenue par Israël et les États-Unis mais rejetée par l'ONU.

À Gaza-ville, huit Palestiniens ont été blessés lors d'un raid israélien ayant visé un appartement dans le quartier de Mashahra, dans le district d'al-Tuffah. Les quartiers d'al-Tuffah et d'al-Zaytoun ont également été la cible de bombardements intensifs de l'aviation et de l'artillerie israélienne la nuit dernière.

Depuis le 7 octobre 2023, Israël mène avec un soutien américain total une opération de génocide à Gaza, ayant causé environ 191 000 morts et blessés palestiniens, majoritairement des enfants et des femmes, plus de 11 000 disparus et des centaines de milliers de déplacés.

R.I

APRÈS LA PROMULGATION D'UNE LOI PAR LE PRÉSIDENT MASSOUD BEZHKYAN

L'Iran suspend officiellement sa coopération avec l'AIEA

L'Iran a officiellement suspendu sa coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) après la promulgation d'une loi par le président Massoud Bezhkhan, adoptée la semaine dernière par le Parlement. Cette décision intervient dans un contexte de fortes tensions entre Téhéran et l'agence onusienne, sur fond de guerre de 12 jours entre l'Iran et Israël, qui a visé des installations militaires et nucléaires iraniennes, accompagné d'assassinats de scientifiques nucléaires, avec la participation des États-Unis ayant mené des frappes sans précédent sur trois sites nucléaires majeurs en Iran. L'Iran avait menacé de cesser toute coopération avec l'AIEA, accusant cette dernière de partialité en faveur des pays occidentaux, et de justifier les frappes israéliennes, survenues au lendemain d'un vote du Conseil des gouverneurs de l'agence affirmant que Téhéran ne respectait pas ses engagements au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Le Parlement iranien a adopté la loi le 25 juin, soit au lendemain de l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu. Le texte stipule que toute future inspection des sites nucléaires iraniens par l'AIEA devra obtenir l'approbation du Conseil suprême de sécurité nationale de Téhéran. Le processus d'approbation n'est cependant pas précisé dans le texte.

Après validation par le Conseil des gardiens de la Constitution, l'organe chargé de la révision des lois en Iran, le projet a été transmis à l'exécutif pour application. La télévision d'État a annoncé que le président Massoud Bezhkhan a signé la loi de suspension de la coopération avec l'AIEA.

Il s'agit du deuxième texte législatif adopté par l'Iran visant à restreindre sa collaboration avec l'agence onusienne. En février 2021, Téhéran avait déjà réduit fortement l'accès des inspecteurs internationaux après son retrait du protocole additionnel au TNP, dans le cadre de la loi baptisée "Mesure stratégique pour contrer les sanctions américaines", votée en décembre 2020.

Dans un communiqué, l'AIEA a indiqué être au courant des informations relayées et attendre des détails officiels de la part de l'Iran. Les inspecteurs de l'agence surveillent actuellement les activités nucléaires iraniennes dans leurs volets déclarés. De son côté, le président de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique, Mohammad Eslami, a affirmé que les frappes ne détruiraient pas l'industrie nucléaire iranienne, car celle-ci repose sur une technologie locale, et que les avancées continueraient.

L'Allemagne a dénoncé mercredi cette décision iranienne, y voyant un "signal catastrophique". Quant au ministre israélien des Affaires étrangères, Gideon Saar, il a immédiatement appelé la communauté internationale à agir fermement pour stopper le programme nucléaire iranien.

Des responsables iraniens ont en outre fermement condamné le silence de l'AIEA face aux frappes israéliennes et américaines, critiquant la résolution adoptée le 12 juin par l'agence, qu'ils considèrent comme l'un des prétextes ayant justifié l'agression israélienne.

R.I

VIOLENCES AU SOUDAN DU SUD

739 morts et 679 blessés en trois mois

La mission des Nations unies au Soudan du Sud (UNMISS) a déclaré qu'entre janvier et mars, 739 civils ont été tués, 679 blessés et 149 enlevés, en raison d'une escalade de violences, qualifiant ce nombre "du plus élevé sur une période de trois mois depuis

2020". Ce bilan marque une "augmentation de 110% des civils tués (de 352 à 739)" par rapport au trimestre précédent, a indiqué l'Unmiss dans un communiqué. Le nombre total de victimes est "le plus élevé sur une période de trois mois depuis 2020", précise-t-elle encore.

La majorité des victimes - comptabilisées notamment dans la région de Warrap, où le président Salva Kiir a déclaré l'état d'urgence en juin - sont notamment le fait de milices communautaires ou de groupes de défense civile. L'ONU s'est plusieurs fois inquiétée de la détériora-

tion récente de la situation dans le pays. En mai, le Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Turk, a appelé toutes les parties à "se retirer d'urgence du bord du gouffre" et à respecter l'accord de paix de 2018.

R.I

LE FESTIVAL NATIONAL DES JEUNES TALENTS EN ARTS LYRIQUES

Fatma Zohra Slimani et Abdelbasset Boudouaou, lauréats du 6^e édition

Les jeunes chanteurs, Fatma Zohra Slimani d'Adrar et Abdelbasset Boudouaou de Bordj Bou Arreridj, ont été individuellement distingués, mardi soir à Alger, du 1^{er} prix au 6^e Festival national des jeunes talents en arts lyriques.

Placé cette année sous le slogan, "Les structures de jeunesse, incubateurs de talents", cette 6^e édition est organisée dans le cadre des célébrations du 63^e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

Les gradins de l'hémicycle du Théâtre de plein air du Casif à Sidi Fredj étaient pleins de spectateurs, venus de toutes les régions d'Algérie, notamment, des wilayas représentées par les douze candidats qualifiés au prime final du 6^e Festival national des jeunes talents en arts lyriques.

Sous un éclairage de grands soirs, le jury, composé de Lyès Benbakir (président), Tarek Kadem et Nabil Bouchikhi (membres), a salué le "haut niveau artistique" des douze prétendants au podium dont six chanteuses, qui ont brillamment animé le dernier soir de ce festival, sanctionné par deux podiums dédiés aux gagnants des deux catégories "femmes" et "hommes". Ainsi, Fatma Zohra Slimani et Abdelbasset Boudouaou étaient talonnés à la deuxième place par Aya Kelai d'Alger et Omar Ben-



biya de In Salah, laissant la troisième marche du podium à Céline Dhalin Akloul d'Alger et Kheiri Akichi de Oued Souf et le Prix du Jury à Naïma Houria Mirati de Relizane et Ishak Abdelbasset de Tissemsilt.

Se faisant évaluer sur des chansons du patrimoine de la variété algérienne et orientale, les lauréats de cette 6^e édition ont notamment rendu les pièces, "Taranam ya chadjij ettir", par Fatma Zohra Slimani qui a prouvé la douceur de sa voix sur une gamme pentatonique propre aux mélodies du Sud algérien, "Bkit aalik ya z'man", par Abdelbasset Boudouaou.

Le jury a évalué l'expression scénique, l'interprétation, la technique vocale et la présence de la vice championne, Aya Kelai sur "Aid el karama" de la regrettée Warda El Djazairia (1939-2012) et Omar Benbiya sur "Sidi Mohamed Lahbib", alors que Céline Dhalin Akloul s'est faite examinée sur "Aalik bel'hana wed'dhamane" et Kheiri Akichi sur "Rebbani trabek ya Souf". De leur côté, les lauréats du prix du jury, Naïma Houria Mirati et Ishak Abdelbasset ont rendu leurs copies après avoir interprété respectivement, "Aid el karama" de Warda El Djazairia et "Ya del'marsem" du regretté

Blaoui El Haouari (1926-2017). Les prix sont dotés de : 100.000 DA pour le 1^{er} prix, 70.000 DA pour le 2^{ème} prix, 50.000 DA pour le 3^{ème} prix et autant (50.000 DA) pour le Prix du jury. Cet événement phare a rassemblé près de 120 participants venus des 58 wilayas, accueillis le 21 juin au Camp International des Scouts de Sidi Fredj, où ils ont intégré des ateliers de formations encadrés par des enseignants pédagogues spécialisés en arts lyriques, avant de débiter les épreuves du festival et prendre part à des concours rigoureux de sélections.

R.C

Khenchela : Le 2^e festival national de la musique et de la chanson chaouies du 6 au 9 juillet

La 2^e édition du festival culturel national de la musique et de la chanson chaouies se tiendra à Khenchela du 6 au 9 juillet prochains. Placée sous le slogan "La chanson chaouie, une histoire glorieuse, une ère nouvelle", verra la participation de 11 artistes, et de 9 groupes et associations artistiques.

Cette manifestation artistique sera marquée par l'organisation d'un concours auquel participeront une vingtaine de jeunes artistes des wilayas de Khenchela, de Batna, d'Oum El Bouaghi, de Tébessa, de Biskra et de Souk Ahras, en lice pour s'adjuger les prix de cette manifestation artistique (chansons chaouies folkloriques et chansons chaouies modernes).

La cérémonie d'ouverture de cette édition, qui se tiendra au théâtre de plein air "Zoulikha Louadj", se déroulera en présence d'invités d'honneur parmi lesquels l'artiste Djamel Sabri, connu sous le nom de "Joe" et le chercheur en patri-

moine chaoui, Mohamed-Salah Ounnissi, avec des spectacles folkloriques présentés par les wilayas participantes et une chorégraphie intitulée "Terre des lions", en plus d'une prestation des enfants de l'école de musique de la maison de la culture Ali-Souaihi.

Parallèlement aux soirées artistiques, des séminaires scientifiques seront organisés au "Café culturel" de la maison

de la culture Ali-Souaihi avec la participation de professeurs et de chercheurs en musique et chanson chaouies, ainsi que des ateliers pour jeunes artistes autour du "rôle des écoles musicales et de la culture dans la relance de la musique et de la chanson chaouies", animés par les professeurs Mokhtar Kaba, Djamel Roknia et Amir Maarouf.

R.C

Festival national de la musique moderne : les troupes d'Illizi se distinguent aux éliminatoires régionales Sud-est

Les troupes de la wilaya d'Illizi se sont distinguées aux éliminatoires régionales Sud-est pour la 22^e édition du festival national de la musique moderne, qui se sont déroulées à la place "Ahakit" à Illizi.

Initiée par la direction locale de la Jeunesse et des Sports, cette manifestation culturelle et artistique a enregistré la participation de trois troupes de musique,

dont deux "N'Ajjer" et "Asdou Mirhane" d'Illizi, et la troisième "El-Bahdja" de la wilaya de Touggourt.

Cet événement artistique a drainé un large public, des familles et jeunes mélomanes, venus apprécier les prestations et joutes artistiques affichées par de jeunes talents. Cette phase éliminatoire a donné lieu à la sélection, en première position, d'une troupe d'Illizi, la seconde place par une

troupe de la commune de Bordj Omar Driss (Illizi), alors que la 3^{ème} place est revenue à la troupe de la wilaya de Touggourt.

La troupe d'Illizi, devant représenter la région aux éliminatoires finales prévues ultérieurement dans la wilaya d'Oran, a été largement encouragée et ovationnée par l'assistance.

R.C

Mascara: lancement d'un programme de promotion de la lecture chez les enfants et les jeunes

La bibliothèque principale de lecture publique "Docteur Yahia Bouaziz" de Mascara a lancé, mardi, un programme spécial visant à promouvoir la lecture chez les enfants et les jeunes, lors de la cérémonie de clôture de la 13^e édition du Festival culturel local "Lire en fête". Ce programme, élaboré en coordination avec les directions de la Culture et de l'Éducation, ainsi qu'avec plusieurs associations, comprend, notamment, des ateliers de lecture itinérants, l'organisation de forums littéraires avec la participation d'écrivains et de poètes de la wilaya et l'animation de conférences et de séminaires littéraires, destinés principalement aux élèves des établissements scolaires et aux adhérents des structures culturelles.

Dans ce cadre, des concours littéraires et poétiques seront également programmés, ainsi que des expositions périodiques de livres à la bibliothèque principale et dans ses annexes, en plus d'activités culturelles et artistiques variées, chaque fin de semaine, visant à rapprocher les enfants du monde de la lecture.

Les activités figurant au programme, non limités dans le temps, seront encadrés par des professionnels spécialisés en lecture et promotion de la lecture relevant de la bibliothèque principale, ainsi que par un groupe d'écrivains et de poètes de la région.

R.C

Le Festival International de Hammamet : 33 soirées aux couleurs de 15 pays dont l'Algérie

La 59^e édition du Festival international de Hammamet (FIH), en Tunisie, se tiendra du 11 juillet au 13 août 2025, sous le slogan "Continuous Vibes", proposant aux festivaliers un bouquet varié où la musique, le théâtre et la danse seront à l'honneur.

Pour cette édition 2025, le cadre mythique de la Maison de la Méditerranée pour la Culture et les Arts vivra au rythme de 33 soirées et au fil de 36 spectacles en provenance de 15 pays : la Tunisie, la Palestine, l'Algérie, le Maroc, la Syrie, le Liban, le Soudan, la Jordanie, le Mali, la France, l'Italie, l'Espagne, la Colombie, Haïti et les États-Unis.

Ce mélange culturel est marqué par des figures de la chanson internationale comme l'artiste algérien Cheb Mami, Nass El Ghiwane, Yuri Buenaventura, Bassekou Kouyaté, entre autres. La Tunisie sera largement représentée, avec de grands noms comme Lotfi Bouchnak, Saber Rebai et Balti.

Côté théâtre et danse, des œuvres ponctuent la programmation, comme "Fragouli, le spectacle" en ouverture d'Abdelhamid Bouchnak, spectacle hommage au rappeur Katon, ou encore "Mère des pays" de Hafeth Khalifa, "Ad Vitam" de Leïla Toubel et "Au violon" de Fadhel Jaziri.

Une grande diversité de styles allant de : Tarab, flamenco, raï, gnawa, jazz, électro, salsa, musique symphonique, musiques africaines, théâtre historique, danse engagée.

N.C

L'Institut du film de Doha annonce : 45 projets cinématographiques soutenus

L'Institut du film de Doha a dévoilé les lauréats de ses bourses de printemps 2025, poursuivant ainsi sa mission de promotion du cinéma indépendant dans le monde arabe et au-delà. Cette année, 45 projets divers, représentant plus de 35 pays, ont été sélectionnés pour bénéficier du soutien de cette initiative de financement cinématographique, qui a soutenu plus de 950 projets dans 75 pays à ce jour.

Attribués deux fois par an au printemps et à l'automne, le programme de subventions du DFI est dédié à la découverte et à l'encouragement des cinéastes débutants et confirmés, en soutenant un large éventail d'œuvres, notamment des longs métrages narratifs, des documentaires, des courts métrages, des films expérimentaux et des essais, ainsi que des séries télévisées et Web.

Outre le Qatar, les bénéficiaires de ce cycle viennent de pays tels que l'Algérie, l'Irak, le Canada, le Royaume-Uni, la Jordanie, la Tunisie, l'Italie, l'Égypte, le Liban, les États-Unis, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, la Libye, le Japon, Singapour, les Philippines, l'Indonésie, l'Afrique du Sud, le Mozambique, la Palestine, le Portugal, la Russie, les Pays-Bas, l'Iran, l'Inde, la Norvège, le Danemark, le Maroc, la Syrie, le Rwanda, l'Ouzbékistan, Bahreïn et la France.

Parmi les projets de longs métrages de fiction sélectionnés figurent l'Apocalypse arabe de Samy Sidali, Folie et jours de miel d'Ahmed Yassin Al-Daradjji, San & Amira d'Al-AI-Thani et Un monde triste et beau de Cyril Aris. Parmi les longs métrages documentaires, on compte Akel de Basma Rkoui, Pure Madness d'Inès Arsi et Do You Love Me de Lana Daher.

N.C

TÉLÉ

VISION



TF1 SERIES FILMS **New York, section criminelle**
21h10



L'ancien joueur vedette de base-ball, Bailey O'Doyle, a été assassiné. L'homme, criblé de dettes, était devenu alcoolique et avait tout perdu.

PARIS PREMIERE **Non-Stop**
21h00



Peu après le décollage, Bill reçoit un message sur son téléphone: un passager inconnu se trouvant dans l'appareil menace de commettre un meurtre toutes les vingt minutes.

france.3 **La doc et le véto**



Depuis plusieurs mois, les vautours sont réintroduits dans la région. Ils sont censés équarrir des animaux morts, néanmoins les éleveurs constatent qu'ils s'attaquent désormais à leurs bêtes saines.

arte **Carmen Curlers**



Vendeur des tout premiers postes de télévision, Byvang est toujours en quête d'une invention à soutenir, pour espérer devenir riche mais aussi pimenter son quotidien.

tmc **Jurassic World**



Zach et Gray sont envoyés par leur mère passer une semaine sur une île du Costa Rica qui abrite le Jurassic World, un parc d'attractions mettant en scène des dinosaures grandeur nature.

RMC STORY **Le Pacte des loups**



Au XVIII^e siècle, une rumeur répandue veut qu'une bête monstrueuse terrorise la région du Gévaudan, tuant bergères et enfants, dont les cadavres sont retrouvés horriblement mutilés.

CANAL+ **Yellowjackets**



Dans le passé, Ben parvient à sauver Mari blessée à la jambe après être tombée dans un trou. Le coach l'emmène dans la grotte où il a trouvé refuge.

Squid Game 3 : le créateur de la série explique pourquoi la fin a été modifiée



S'en est fini pour "Squid Game". La série la plus vue autour du monde a dévoilé ses derniers épisodes dont une fin très surprenante. En effet, alors que cette série est connue pour intrigue trash et sanglante, Squid Game s'est offert une fin toute en douceur et en émotion. Pour autant, ça n'a pas toujours été le scénario imaginé par le créateur de la série Hwang Dong-hyuk. Dans sa version actuelle, la série Squid Game se clôture sur le choix de Gi-hun qui se sacrifie pour le bébé du numéro 222 et 333 qui devient par la même occasion la dernière survivante de ce cruel jeu. L'enfant alors récupéré dans l'arène devient le grand gagnant du jeu et se voit recevoir l'intégralité du pactole promis soit 45,6 milliards de Wons. Pour autant cette fin n'a pas toujours été prévue telle quelle. Dans une interview, le créateur de la série a révélé avoir changé d'avis face à son dénouement d'origine. Il explique : "Quand j'avais une idée encore floue de ce que je voulais raconter dans les saisons 2 et 3, j'avais une fin différente en tête. Mais en avançant dans l'écriture, en développant mes personnages, en structurant l'histoire et en dessinant l'arc narratif de Gi-hun, je me suis rendu compte que ça ne devait pas finir ainsi. Que cette fin était meilleure, plus juste. J'ai donc profondément modifié le scénario par rapport à l'idée initiale".
Toujours au cours de cet entretien, le créateur de la série a confié avoir choisi une fin aux antipodes de son idée d'origine : "Dans le final, Gi-hun fait un choix. Et à l'origine, quand je réfléchissais à la direction que prendrait l'histoire, il faisait en réalité l'exact contraire de ce choix".
En effet, dans la version abandonnée, Gi-hun sacrifie l'enfant afin de devenir le seul et unique gagnant de ce jeu, à n'importe quel prix.
Cette fin impact davantage le Front Man, à la volonté du créateur. Une fin largement saluée par les critiques qui conclut à merveille ces trois saisons.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I					■	
II				■		
III		■			■	
IV				■		
V	■					
VI			■			■

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravailac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 1158

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1 Ont leur territoire.2 Productrice de sirop.3 A fumé de l'herbe.- Une petite laine.4 Battissons le pavé.5 Passionné d'informatique.- Début de série.- Pas distraite par la droite.6 Langue.- Mesure l'énergie.- Chevêtre.7 Lanciers.- Note.- Régime de neutre.8 Le Bamboche (de).- Prendrait son courage à deux mains.9 Travaille à l'oeil.10 Fait du travail souterrain.- En 66.11 Mère de Conchobar.- Actrice française.- Note.12 Schutzstaffel.- Sinople.- Cubes.

Verticalement

- 1 Auteurs de la 'scène du puits' de Lascaux ?2 Font moins de déchets.3 Ladrerie.- Victime d'un parricide.4 En marge.- Epineux.5 Bêtes, dans les deux sens.- Préposition.- Distrait au son.6 N'est pas la tête de turc.- Nombre de puissances.7 Descente de rivière.- Béguine.8 Salut québécois.- Résipiscence.9 Suivriez le circuit.10 Assortisse.- Pièce romaine.11 Le Créateur de Tolkien.- En tête.12 (Te) déposeras.

Mots croisés grille N° 1158

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2							■					
3						■						
4							■					
5												
6	■					■					■	
7					■							
8			■				■					
9						■			■			
10			■									
11						■				■		
12	■							■				

Horizontalement

- 1 Barques sur le Nil.- Parler du Midi.2 Lis des marais.- Oeuvre de Charpentier.3 L'Ami du peuple.- Plantes alpestres.4 Pape ou empereur.- Serpent de verre.5 Femme de Kessel.6 Epinettes.- Exsangue.7 Mines.- Chassieuse.8 Parti ou classe, selon le sens.- En fin de vie.- Développement.9 Physicien allemand.- Symbole chimique.- Fleuve.10 Ensemble de lignes.- En jette !11 Lac de Russie.- Sensibilité d'un photographe.- Enki.12 Agave.- Place latine.

Verticalement

- 1 Un peu marmotte.- Jaunes, par exemple.2 Mis en quarantaine.3 Genre de fiction.- Dents du sanglier.4 Ont plus ou moins le même âge.- Vêtement japonais.5 Pipéracées.- Fils du Soleil.6 Sur Tille.- Sodium.- Avocat.7 Le dragon en faisait partie.- Le crocodile en fait partie.8 Nécessairement à l'heure.9 Vis.- Ile.10 Trouvent mieux ailleurs.11 Les arbres y cachent la forêt.- Dent.12 Classe.- Draille.

Le musée du moudjahid reçoit un don de munitions

Un don de munitions datant de la glorieuse Guerre de libération nationale a été remis, mardi, au musée régional du moudjahid de Tizi-Ouzou, par le moudjahid Akli Hadj Saïd, à indiqué la direction de cette structure. Il s'agit de 22 cartouches de différents calibres, récupérées lors de plusieurs batailles et offertes au musée régional à l'occasion de la célébration du 63^e anniversaire de la fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse. "Ce don constitue un énième témoin des sacrifices consentis par les Algériens lors de la Guerre de libération nationale et traduit également l'importance accordée par les moudjahidines à la transmission du flambeau de l'histoire de la Révolution et de la mémoire nationale aux jeunes générations", a précisé la même source.

AIR ALGÉRIE

Modification du programme des liaisons avec France

La compagnie nationale de transport aérien Air Algérie a indiqué, mardi dans un communiqué, que certaines de ses liaisons à destination et en provenance de la France feront l'objet de modifications de programme, incluant des retards ou des annulations, en raison d'une grève des contrôleurs aériens en France, les 02 et 03 juillet 2025. Air Algérie a précisé que "dans ce cadre, les vols suivants ont été annulés : AH1426 : Constantine - Marseille, AH1427 : Marseille Constantine, AH1164 : Sétif - Marseille et AH1165 : Marseille Sétif".

La compagnie a tenu à présenter "ses sincères excuses à ses clients pour cette situation indépendante de sa volonté, et réaffirme son engagement à les tenir informés, dans les plus brefs délais, de toute évolution concernant les vols concernés", tout en les invitant à contacter le centre d'appel au 3302, ou le numéro inter-

national suivant: +33 1 76 54 40 00, pour toute information complémentaire.

OFFICE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE

30 000 personnes libérées de l'addiction aux drogues en 2024

Le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Tarek Kour, a affirmé mardi à Annaba la nécessité d'accompagner les jeunes et de renforcer les programmes de prévention contre les drogues dans le cadre de la stratégie nationale globale de lutte contre ce fléau. Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre tenue au stade colonel Chabou à l'occasion de la journée mondiale contre la drogue, il a inscrit l'initiative dans le cadre de la série des activités de l'ONLCDT à travers les wilayas du pays en vue d'élargir le cercle de la sensibilisation et se rapprocher davantage des

Météo

Alger	30	Tizi Ouzou	28
Tiaret	29	Béjaïa	28
Constantine	32	Oran	29

TIC

L'Algérie gagne 15 places dans le classement de l'UIT

L'Algérie a gagné 15 places dans le classement de l'Union internationale des télécommunications (UIT) selon l'Indice de développement des technologies de l'information et de la communication rendu public en juin dernier, occupant ainsi la 74^e place mondiale, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. Le classement souligne, dans sa plus récente édition parue, en juin 2025, que l'Algérie occupe la 74^e place à l'échelle mondiale, gagnant ainsi 15 places par rapport à l'année dernière où elle occupait la 89^e place. En se référant à la même évaluation et avec un total de 86,1 points, l'Algérie a dépassé la valeur moyenne mondiale de l'IDI, soit 78 points et la valeur moyenne pour la région arabe (77,6 points), ainsi que la valeur

moyenne pour l'Afrique (56,1 points) de même que celle du groupe des pays à revenu intermédiaire supérieur (81,1 points).

Le ministère a souligné que l'Indice de développement des technologies de l'information et de la communication, établi par l'Union internationale des télécommunications (UIT), constitue "l'indice le plus important de mesure et d'évaluation du niveau de développement des TIC dans les pays du monde. Il se base sur une série de sous-indices dans le cadre de deux volets fondamentaux, à savoir le raccordement total (le taux de raccordement des foyers et des personnes à Internet), et le raccordement ciblé (qui concerne l'utilisation utile de l'internet dans les différents domaines et avec un coût raisonnable".

ZERALDA (ALGER)

Arrestation de deux femmes pour sorcellerie et charlatanisme

Les services de wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Zeralda ont procédé, la semaine écoulée, à l'arrestation de deux femmes qui pratiquaient la sorcellerie et le charlatanisme au niveau des quartiers de Zeralda, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services de sécurité. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles "une

femme s'adonnait, en compagnie de sa fille, à la pratique de la sorcellerie et du charlatanisme". Les investigations engagées se sont soldées par "l'arrestation des deux mises en causes en flagrant délit, ainsi que la saisie du matériel et des talismans utilisés dans la sorcellerie", a précisé le communiqué. "Les mises en cause ont été présentées devant le parquet territorialement compétent", a conclu le communiqué.

63ÈME ANNIVERSAIRE DU RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINÉTÉ NATIONALE

"L'ordre du jour du Colonel Houari Boumediene" du 19 mars 1962 revisité



L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, mardi à Alger, une conférence sur "l'ordre du jour du chef d'état-major général de l'Armée de libération nationale (ALN), le Colonel Houari Boumediene". Des historiens et des universitaires ont présenté, à cette occasion, une lecture de ce discours qui annonçait le cessez-le-feu du 19 mars 1962.

A ce propos, le directeur général de l'INESG, M. Abdelaziz Medjahed a précisé que cette conférence coïncide avec la célébration du 63^e anniversaire de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, le 5 juillet 1962, ainsi que le référendum d'autodétermination du 1^{er} juillet de la même année, ayant constitué, a-t-il dit, "un évé-

nement historique où le peuple algérien a exprimé, à la majorité écrasante, sa volonté d'indépendance et d'autodétermination". Cette rencontre jette la lumière sur l'ordre de cessez-le-feu émis par le chef d'état-major général de l'ALN, le Colonel Houari Boumediene, à travers des interventions mettant en exergue l'importance de ce discours dans lequel il "a anticipé l'avenir, en mettant en garde contre les difficultés à venir".

Dans une intervention sous le thème "La reconstruction de l'Etat algérien selon la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954", le président de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi a évoqué les objectifs et principes consacrés dans la Déclaration du 1^{er} novembre, proclamant "la

restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre de ses principes, fondements et dimensions historiques, géographiques, religieuses, linguistiques et mémorielles".

Pour sa part, l'universitaire Ahmed Adhimi a précisé que "l'ordre de cessez-le-feu fut formulé en 178 mots, dans un style propre au discours militaire marqué par la clarté, la précision et la sincérité".

Pour l'historien Fouad Soufi, le référendum du 1^{er} juillet 1962 où la majorité du peuple algérien avait exprimé sa position, se voulait "un message fort et clair adressé au colonisateur français, pour réaffirmer sa volonté de décider librement de son destin et son rejet catégorique de l'idée d'une Algérie française".

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Réinhumation des restes mortuaires de 9 martyrs à Boudafel

Une cérémonie de réinhumation des restes mortuaires de neuf martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale a été organisée, hier, au village Boudafel, dans la commune d'Ain El Hammam (Tizi-Ouzou), à l'occasion de la célébration du 63^e anniversaire

de l'indépendance et de la jeunesse. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités locales, civiles et militaires, ainsi que des représentants de la famille révolutionnaire et des membres des familles des martyrs. Il a été, également, procédé, par la

même occasion, à l'inauguration d'un mémorial des martyrs au niveau de ce village, pour honorer la mémoire des hommes et des femmes qui se sont sacrifiés pour l'indépendance du pays, a souligné le directeur des moudjahidines de la wilaya, Fatah Hamouche.



Félicitations

Abdelwahab, ainsi que toute la famille Attia de Bordj Bouarreridj et Alger félicitent leur fille Hayet pour sa brillante prestation à l'obtention de sa soutenance pour l'obtention du diplôme d'architecte avec une moyenne de 16.61.

C'est une réussite qui couronne de grands efforts. Nous te souhaitons beaucoup de succès dans tes projets futurs et espérons que ce n'est qu'un début de belles réalisations